

Un agresseur à l'acide en Italie promet de « finir le travail » la prochaine fois...

écrit par Jules Ferry | 14 janvier 2025



Said Cherrah, 26 ans, a été condamné à 11 ans de prison pour une brutale attaque à l'acide contre son ex-petite amie, mais ses attaques contre elle ne se sont pas arrêtées là. (Photo Facebook)

►Un agresseur à l'acide en Italie promet de « finir le travail » la prochaine fois...

L'attaque à l'acide est un mode opératoire prisé par les adeptes d'Allah qui renvoie au statut de la femme en islam.

Un Marocain de 26 ans a été condamné à 11 ans de prison pour une attaque à l'acide contre son ex-petite amie, mais il doit faire face à un autre procès pour une **attaque au couteau** qui l'a clouée dans un fauteuil roulant, alors qu'il était assigné à résidence pendant le procès.

Un ressortissant marocain vivant en Italie a été condamné jeudi à 11 ans de prison par un tribunal de Côme pour avoir **harcelé et défiguré de façon permanente son ex-petite amie lors de deux attaques brutales à l'acide et au couteau** – mais il a choqué la salle d'audience en criant depuis le banc des accusés à sa victime :

« Je dois te tuer. De toute façon, je serai dehors dans trois ans ! ».

Said Cherrah, un Marocain de 26 ans titulaire d'un permis de séjour, a tendu une embuscade à son ex-petite amie près de son lieu de travail à Erba le 23 novembre 2023, bien qu'il ait fait l'objet d'une ordonnance restrictive pour des menaces et un comportement violent antérieurs.

Armé d'acide chlorhydrique, il lui a jeté le liquide corrosif, lui causant des blessures graves et permanentes ainsi que des cicatrices au visage. L'attaque a été menée en dépit d'une précédente arrestation et de restrictions légales, et n'a été stoppée que lorsque des travailleurs à proximité sont intervenus après avoir entendu les cris d'agonie de la jeune femme. Cherrah a été arrêté sur place.

Malgré la nature du délit, Cherrah a été assigné à résidence en attendant son procès. Comme on pouvait s'y attendre, l'accusé n'a pas respecté ces conditions et, en décembre

2024, il est retourné voir son ex-petite amie et l'a poignardée dans le dos, la laissant clouée dans un fauteuil roulant.

À l'époque, son procès pour l'attaque à l'acide était déjà en cours.

Cherrah s'est adressé avec arrogance au procureur pendant le contre-interrogatoire, en disant : « *Ne me regardez pas comme ça* », alors qu'il n'a manifesté que peu de remords tout au long du procès.

La salle d'audience est restée silencieuse lorsque Cherrah s'est adressé à son ex-petite amie, présente et clouée dans un fauteuil roulant à la suite de ses précédentes agressions. **En arabe, puis en italien, il a ajouté : « Pourquoi n'es-tu pas morte ? Je dois te tuer, tôt ou tard je sortirai ».**

Ses menaces ont suscité l'intervention immédiate de la police pénitentiaire, qui l'a fait sortir de la salle d'audience pour éviter que la situation ne s'aggrave.

Cherrah devra bientôt subir un nouveau procès pour l'agression à l'arme blanche de décembre 2024, en plus de sa peine actuelle de 11 ans d'emprisonnement.

[Il Giornale](#)



► **La charia arrive en Syrie.**

Un groupe de jeunes hommes et femmes sont en train de manger, de boire et de fumer la chicha dans un restaurant de Lattaquié, lorsqu'**un prédicateur djihadiste armé entre avec un fusil automatique, les sermonnant sur le péché de ne pas se couvrir les cheveux et de fumer.**

Bienvenue dans la nouvelle Syrie.

A group of young men and women are eating, drinking, and smoking shisha at a restaurant in Latakia, when an armed jihadist preacher walks in with an automatic rifle, lecturing them about the sinfulness of not covering their hair and smoking. Welcome to the new [#Syria](#). pic.twitter.com/yJrmZNrREL

– Greco-Levantines World Wide (@GrecoLevantines) [January 9, 2025](#)